

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 novembre 2018

LOI DE PROGRAMMATION 2019-2022 ET DE RÉFORME POUR LA JUSTICE - (N° 1396)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1458

présenté par
Mme Avia

ARTICLE 2

À l'alinéa 8, après la seconde occurrence du mot :

« ou »,

insérer les mots :

« d'une tentative ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.